

Attendait-il que la Chambre d'Assemblée saluerait son apparition sur la scène publique en lui offrant le fauteuil présidentiel qu'il avait honoré pendant vingt ans par son patriotisme et son indépendance? Plusieurs l'affirment et croient que cet acte de déférence et de reconnaissance aurait empêché une rupture dont les conséquences nous ont été si funestes. Mais M. Morin était adoré de la majorité pour ses vertus, son patriotisme, son abnégation et son dévouement inaltérable à la cause nationale. M. Morin était pauvre; or, on savait que malgré les offres les plus brillantes pour l'engager à se séparer de la majorité, en deux occasions, il avait tout refusé en disant qu'il avait un parti et un chef politique, qu'il devait leur être fidèle.

M. Morin fut proposé à la présidence de la Chambre par M. Baldwin et fut élu par 54 voix contre 19 sur Sir Allan McNab.

Quelques jours après, MM. Baldwin et Lafontaine remontaient au pouvoir et reprenaient les destinées du pays, sous la direction bienfaisante et salutaire du célèbre et bien aimé Lord Elgin, dont le souvenir est si intimement lié à l'établissement définitif du gouvernement constitutionnel dans ce pays et au succès des deux illustres chefs du parti libéral.

Le cadre que je me suis imposé ne me permet pas d'énumérer tous les bienfaits qui jaillirent pour le pays de l'union de ces trois grandes intelligences, de ces âmes d'élite, de passer en revue toutes les réformes et les entreprises qu'ils accomplirent. Qu'il me suffise de dire qu'ils fixèrent les bases du gouvernement responsable et de l'avenir politique et matériel du pays et sanctionnèrent l'égalité devant la justice et les lois de toutes les races, de toutes les religions. Ces trois grands hommes ne sont plus; la mort les a, depuis plusieurs années déjà, ravés à l'amour et au respect de leurs concitoyens; nous sommes surpris que la reconnaissance publique n'ait pas encore songé à leur élever un monument commun afin d'associer dans l'immortalité des mémoires si chères à notre patrie.

Ils n'ont pas accompli, sans trouble et sans sacrifices, les grandes choses dont nous nous glorifions aujourd'hui. Ils ne livrèrent pas la guerre à l'injustice et au fanatisme sans soulever des tempêtes violentes. Tout le monde se rappelle les événements de 49, mais il est bon d'en conserver le souvenir à la postérité.

Dès les premiers mois de son administration, Sir Louis avait mis devant la Chambre un projet de loi dont l'objet était d'indemniser tous ceux qui avaient éprouvé des pertes dans l'insurrection de 37 et de 38.

Le parti Tory, vaincu et humilié, saisit avec empressement l'occasion qui se présentait pour souffler dans les cœurs la haine et la vengeance. Des organisations eurent lieu pour effrayer le gouvernement et le forcer d'abandonner cette mesure.

Sir Louis resta sourd aux menaces.

Le vingt-cinq avril, Lord Elgin se rendit à la Chambre d'Assemblée pour sanctionner le bill d'indemnité. Il fut accueilli, à son départ, par des cris de mort, les sifflets et les insultes d'une foule ivre de haine et de boisson qui le reconduisit jusqu'à sa demeure et le couvrit d'œufs pourris. Quelques minutes après, le Parlement était en feu. Les membres se sauvèrent, avec beaucoup de peine, à travers le feu, la fumée, les cris, les pierres et même les balles. M. Lafontaine s'échappa par la cave du Parlement où il laissa son chapeau.

Pendant plusieurs jours, plusieurs semaines même, Montréal fut à la merci de la canaille qui parcourait les rues, la bave à la bouche et la torche à la main, incendiant et saccageant les demeures de MM. Wilson, Holmes et Hincks.

Un soir ils partirent, au nombre de quelques centaines, pour brûler les maisons de MM. Lafontaine et Drummond. Ils se dirigèrent d'abord sur celle du premier ministre. Mais des amis courageux s'y étaient rendus pour le défendre, entraînant Sir Etienne Pascal Taché, connu alors sous le nom de Dr. Taché, qui avait fait les préparatifs de défense. Le chef de la bande tomba frappé d'une balle au moment où il franchissait la grille du jardin: c'était un jeune forgeron du nom de Mason. Les émeutiers retirèrent à la hâte, emportant le cadavre de leur ami, qu'ils promènèrent en triomphe dans les rues de la ville au milieu d'un grand tumulte.

Une enquête eut lieu à l'hôtel Nelson, maintenant l'hôtel St. Nicholas, sous la direction de MM. Jones et Coursol, coronaires conjoints. M. Lafontaine appelé comme témoin, était à donner son témoignage lorsque les cris de "au feu! au feu!" retentirent. Quelques minutes après la maison était enveloppée dans un tourbillon de feu et de fumée. M. Lafontaine put s'échapper, grâce à la protection et au sang froid de M. Coursol, qui montra dans toute cette affaire beaucoup de courage et d'énergie.

Le gouvernement finit enfin par céder aux sollicitations de ses amis, qui depuis longtemps, voulaient s'armer et s'organiser pour protéger la vie des citoyens. Ce qu'ils avaient prévu arriva; du moment que les émeutiers virent qu'ils auraient à combattre face à face des hommes de cœur, ils disparurent comme des ombres; ils n'attendirent même pas le premier coup de fusil.

La paix s'était faite dans les esprits, et le gouvernement poursuivait tranquillement le cours de ses réformes dans l'ordre matériel, social et politique par des mesures pleines de sagesse, lorsque, au mois de juin 1851, M. Baldwin, vivement affecté du résultat d'un vote de la Chambre, annonça sa démission, en disant qu'il refusait de rester au pouvoir, du moment qu'il ne commandait plus la confiance de la majorité du Haut-Canada. C'était digne et fier.

Quelques jours après, M. Lafontaine annonçait qu'il avait l'intention de suivre l'exemple de M. Baldwin, à la fin de la session. La question de la tenure seigneuriale que M. le Dr. Davignon, l'un des partisans les plus intelligents et les plus utiles de M. Lafontaine, avait introduite devant la Chambre, commençait à l'inquiéter. La précipitation et l'impatience de plusieurs jeunes députés, qui se plaignaient de sa lenteur, l'importunaient et lui faisaient craindre des imprudences.

A un banquet que ses amis lui donnèrent, le 30 octobre, il fit un discours remarquable dans lequel, après avoir fait le tableau des progrès du pays depuis 1840, il annonça sa retraite définitive des affaires. Il n'avait que 44 ans; il laissait la politique à l'âge où on y entre en Europe.

Il s'était remis à la pratique de sa profession et se refaisait rapidement une magnifique clientèle, lorsqu'il fut appelé au poste de juge en chef de la Cour du Banc de la Reine pour le Bas-Canada.

Le pays tout entier salua cette promotion.

Quelques mois après, à son retour d'Europe, où il était allé retremper ses forces et sa vigueur, grâce au congé que le gou-

vernement lui avait accordé, il était fait baronnet de la Grande-Bretagne, en récompense de ses services et de ses mérites. En 1855 il présidait la Cour Seigneuriale.

Il y avait dix ans que l'illustre baronnet honorait la justice de son pays par son impartialité, son intégrité et la profondeur de sa science, lorsque la mort le frappa dans la chambre des juges, où il était à remplir ses devoirs judiciaires. Transporté à la hâte à sa demeure, il demanda à voir son fils qu'il couvrit de baisers, fit le signe de la croix et mourut peu de temps après.

La population se pressa en foule autour du corbillard, qui contenait les restes de cette noble et utile existence; tous les journaux en deuil célébrèrent, à l'envie, ses mérites et ses talents.

Cette esquisse biographique déjà trop longue, malgré mes efforts pour en condenser les détails, me laisse peu de temps et d'espace pour compléter le portrait de M. Lafontaine.

Il était d'une taille au-dessus de la moyenne, forte, pleine et massive; sa physionomie était calme, sereine, immobile, ses traits fiers et réguliers, ses démarche lente et mesurée. Il avait le regard doux et l'impide, comme ces belles eaux, dont la transparence laisse voir le lit qui les porte, la parole grave, solennelle, un buste large et puissant, une tête immense, magnifique qu'on aurait remarquée entre mille et qui devait tourner celle des phrénologistes. La pensée semblait se mouvoir, à l'aise, sous ces vastes parois, le monde intellectuel et physique devait prendre plaisir à s'y réfléchir, tous les éléments qui y entraient devaient en sortir coordonnés et disciplinés, comme une armée rangée en bataille.

C'était une des incarnations les plus frappantes du type napoléonien. Cette ressemblance frappait tout le monde; il était loin de le dédaigner lui-même et cherchait à la rendre plus sensible encore par une petite touffe de cheveux qu'il laissait tomber avec complaisance sur son large front.

Etant allé, dans son dernier voyage en France, visiter l'hôtel des Invalides, les vieux soldats de la grande armée se pressèrent autour de lui, pleins d'émotion, et ne savaient comment s'exprimer pour lui dire combien il ressemblait à leur empereur. La première fois que Lady Bagot, épouse du gouverneur Sir Bagot, l'aperçut elle ne put s'empêcher de pousser un cri de surprise et de dire à son mari: "si je n'étais pas certaine qu'il est mort, je dirais que c'est lui."

Elle parlait de Napoléon 1er qu'elle avait vu à Paris.

Il a dû à son extérieur imposant une bonne partie du prestige et de l'influence qu'il exerçait sur le peuple et ses représentants. Sa gravité et son silence habituels lui donnaient un certain air de mystère qui avait son effet. Sa force corporelle, avant que la maladie et les infortunes l'eussent affaibli était proportionnée à sa stature: dans les élections de 34 et de 35 qui se firent à coups de bâton, il paya de sa personne; les hommes forts de l'époque le considéraient comme un des leurs.

On ne peut voir dans sa patience et ses hésitations pendant les troubles de 48 et de 49, que la crainte d'exposer la vie des citoyens et de porter la responsabilité du sang qui serait versé.

Il eut toujours, dans les hautes fonctions qu'il eut à remplir, un sentiment très vif de la responsabilité et des devoirs que la confiance publique lui imposait.

Il était au moral ce qu'il était au physique; tout chez lui était large et reposait sur de fortes bases. Ses yeux fixés sur un principe, il y marchait, en droite ligne, écrasant les obstacles sur son passage, insouciant de ses intérêts personnels, ne regardant même pas si on le suivait. Il avait plutôt l'amour de la justice et de l'humanité que le sentiment national, de même qu'il était plus politique que religieux.

Il soumettait toute question à l'examen de sa conscience et la passait au creuset de la raison; lorsque du conflit de tous les éléments, qui a composaient, le principe en avait jailli, au rayon de son intelligence, il en déduisait les conséquences avec une précision mathématique et les adoptait envers et contre tous.

Ce qu'il voulait pour ses compatriotes, il le voulait, aussi, pour toutes les races, toutes les religions; tous les droits pour lui étaient sacrés, inviolables.

C'est à cette largeur de vue et de sentiments que nous devons les alliances précieuses qui nous ont assuré le triomphe de nos droits et de nos libertés. Des manifestations imprudentes, des exagérations de sentiment et de parole aurait pu tout perdre, à cette époque critique, où tant d'éléments discordants cherchaient à se combattre et à se détruire.

Toujours maître de ses pensées, alors même que le feu de la colère lui montait au front, il se taisait, attendait et réfléchissait.

Fort de la justesse des principes qu'il émettait, il n'en cherchait le triomphe que dans leur force même et la confiance qu'il inspirait à la majorité qui marchait sous son drapeau.

Les intrigues politiques répugnaient à son caractère fier, digne et indépendant, il les dédaignait, comme des moyens indignes de lui et de ceux dont il était le chef.

Il poussait même cette qualité trop loin, surtout lorsque les fatigues de la politique et de la maladie eurent aigri son caractère.

Plusieurs fois il se contentait de répondre à ceux qui lui demandaient des explications, qu'il voyait pour la mesure proposée parce qu'il la croyait bonne, qu'ils étaient libres d'en faire autant.

A des hommes d'Etat comme M. Lafontaine, il fallait des époques de désintéressement et de courage moral, des situations où le sentiment public l'emporte sur le sentiment personnel.

Le gouvernement constitutionnel, qui est un gouvernement de discussion et d'explications, ne peut s'accommoder longtemps d'un pareil système. Aussi, je ne suis pas surpris que M. Lafontaine ait senti le besoin de résigner, lorsque des divisions qu'il aurait pu, peut-être, éviter, avec de la souplesse et de la diplomatie, éclatèrent parmi les Canadiens-Français, lorsque l'éloignement du danger fit moins sentir le besoin de l'union et de l'obéissance passive.

Mais là, encore il montra sa sagesse et sa prudence; il comprit que le Banc seul pouvait lui offrir, à l'avenir, une situation conforme à l'indépendance de son caractère, à la sincérité de ses principes.

Ce qu'il a été sur le Banc, tout le pays le sait, il y trouva un noble et vaste champ pour le déploiement de ses hautes facultés. Sa sagesse, son impartialité et son savoir rappellèrent les plus beaux temps de la magistrature française. Ses jugements ont une grande autorité devant nos tribunaux, et longtemps encore les juges et les avocats seront heureux de les citer à l'appui de leurs opinions.

M. Lafontaine n'était pas orateur, il n'avait ni la chaleur, ni l'élocution, ni le geste. Honnête, franc et loyal dans ses discours, comme dans ses actes, uniquement préoccupé de la

justesse de ses idées il parlait peu, insouciant des charmes et des artifices du langage. Dans ses discours politiques devant le peuple ou devant la Chambre, il posait carrément la question, la discutait froidement et s'en rapportait à la réflexion et à l'intelligence de ses auditeurs. Mais sa pensée substantielle et condensée laissait une empreinte vigoureuse dans les matières qu'elle traversait; on aurait dit d'une lourde machine traçant un sillon profond dans les entrailles de la terre ou d'un fleuve puissant roulant ses eaux fortes et massives entre des rochers nus et escarpés.

Il lui répugnait de répondre aux attaques personnelles, et il n'avait pas à subir souvent cette épreuve, car au premier mot qu'on lançait contre lui, une douzaine de membres se levaient pour le défendre. Ceux mêmes que l'humeur de M. Lafontaine avait, peut-être, froissés, devenaient ses plus chauds défenseurs, tant ils tenaient à l'honneur de leur chef et à l'inviolabilité de son caractère et de sa réputation.

Jamais, d'ailleurs, ses ennemis les plus acharnés ne mirent en doute son désintéressement, l'indépendance et la sincérité de ses convictions.

L'un des chefs les plus emportés du parti Tory lui rendit, un jour, un beau témoignage.

C'était dans le temps où l'on parlait de la retraite prochaine de M. Lafontaine.

M. Hincks, alors, comme aujourd'hui, ministre des finances, faisait un discours où il énumérait, avec complaisance les principaux faits de sa carrière parlementaire. Le colonel Prince se levant, soudain, dit, qu'il désirait interrompre l'honorable ministre des finances pour lui donner un conseil: "c'était de brûler, plus tard, toutes les pages de sa vie politique, excepté celle qui parlerait de l'époque où il avait eu l'honneur de faire partie du gouvernement de M. Lafontaine." Des tonnerres d'applaudissement accueillirent ces paroles fines et mordantes qui renfermaient un éloge si flatteur pour M. Lafontaine.

Il ne faut pas conclure de ce que j'ai dit, en passant, de M. Lafontaine, qu'il était dur, intraitable et dénué de tendresse. Non, si l'écorce, comme je l'ai déjà dit, était rude, le cœur était bon, compatissant, plein de sympathie pour l'infortune et l'indigence. Il donnait abondamment au-delà de ses moyens; son nom figurait toujours avec honneur à la tête des listes de souscriptions qui avaient un but charitable ou national.

Monseigneur de Montréal rappelait avec émotion, dans l'allocution qu'il prononça sur sa tombe, qu'il prenait plaisir à visiter les hôpitaux pour y porter des consolations et des soulagements.

Que de choses à dire encore! et cependant le journal refuse d'en prendre d'avantage.

Lorsqu'on étudie de pareilles vies, on éprouve un légitime sentiment de fierté et d'orgueil national, et on souhaite ardemment que la Providence nous envoie souvent de ces hommes d'élite pour relever notre nationalité et diriger ses pas dans dans les voies de l'avenir, au flambeau de leurs vertus et de leur génie.

L. O. DAVID.

N. B. Sir Louis était marié, en premières noces, à Delle Berthelot, fille de M. A. Berthelot de Québec; il épousa en secondes noces Madame Clinton, veuve d'un officier anglais, de laquelle il eut un fils qui mourut très jeune.

L. O. D.

M. L'ABBÉ MARTEL.

Nous avons reçu du curé de Ste. Julie de Somerset, une assez longue correspondance au sujet de l'un de nos derniers articles, intitulé: "L'incident religieux." Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir publier cette lettre, non pas tant à cause des injures qu'elle contient à notre adresse qu'à cause de la manière plus qu'inconvenante dont y sont traités les plus hautes autorités religieuses.

J. A. MOUSSEAU.

—On lit dans la *Minerve*:

"Le dernier numéro de l'*Illustrated Canadian News* contient une gravure représentant l'épisode si dramatique de la famille de M. Jean Parent, réfugiée, au nombre de onze personnes, sur un arbre flottant au bord du lac Saint-Jean, tandis que l'incendie tourbillonne à travers la forêt et les habitations qui encadrent le rivage. C'est une scène terrible dont les artistes peuvent nous donner une idée, mais qui, à la vérité, ne saurait être reproduite ni par le crayon, ni par la plume. La gravure en question est cependant bien réussie. Elle ne manquera pas d'être l'objet de l'attention du public; nous nous plaignons à la signaler.

"A ce propos, il nous appartient autant qu'à n'importe qui de rectifier l'erreur dont la presse en général s'est faite l'écho fidèle, en répétant que le chef de la famille dont les malheurs sont si émouvants, est le père du digne et honoré sous-secrétaire d'Etat. C'est, au contraire, le plus jeunes des frères de M. Etienne Parent, qui a été victime du désastreux incendie du Saguenay.

"M. Jean Parent, parti de Beauport, sa paroisse natale, il y a cinq ou six années, s'était établi au lac Saint-Jean et était devenu maire du township de Roberval. Par son travail intelligent, il se voyait déjà à la tête d'un établissement prospère, lorsque le fléau est venu le ruiner de fond en comble, mais il ne se décourage point et nous apprenons qu'il est retourné sur ses terres pour recommencer une entreprise si tristement réduite à néant. Les "Jean Rivard" ne font pas défaut dans notre pays: Celui-ci a plus d'un trait de ressemblance avec le héros du livre populaire."

Le *Times* rapporte un accident qui a eu lieu à la ménagerie d'Edmond, à Nettingham. Un nègre d'Afrique était rentré dans la cage d'une panthère pour lui faire faire un exercice consistant à sauter d'une extrémité de la cage à l'autre. L'animal, au lieu d'obéir, se jeta sur son gardien et lui déchira la figure. Le sang se mit à couler avec abondance; les assistants poussaient des cris de terreur. Nullement effrayé, le gardien persista à vouloir faire obéir la panthère; mais elle continua à résister, malgré les coups terribles dont le gardien la frappait. Celui-ci quitta alors la cage et y rentra bientôt après, muni d'une baguette de fer plus lourde, et malgré le sang qui coulait sur sa figure, il ne quitta la cage qu'après avoir fait sentir sa force à la bête féroce et lui avoir fait exécuter l'exercice annoncé sur le programme, au milieu des applaudissements de tous les spectateurs. Le combat entre la panthère et l'homme a duré vingt minutes.

C'est bon pour une fois, mais il ne faudrait pas trop s'y fier.